

Administrateur systèmes et réseaux

RNCP35093 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	326n
Formacode(s)	31034
Code(s) ROME	M1810, M1801, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2020
Date d'échéance	18/11/2025

Certificateur(s)

DORANCO ESPACE MULTIMEDIA · SIRET : 38935885400054

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AP FORMATION	44427438500020	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FRANCAIS DES AFFAIRES	38480937200046	Former et organiser l'évaluation
M2S CAMPUS	82175021300034	Former et organiser l'évaluation
OPENCLASSROOMS	49386136300064	Former et organiser l'évaluation
PHILIANCE	48084257400042	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « administrateur (trice) systèmes et réseaux » a pour objectif d'être une réponse concrète aux besoins accrus de compétences opérationnelles exprimées par les entreprises.

Le métier d'administrateur systèmes et réseaux est devenu indispensable dans toute entreprise équipée d'appareils informatiques connectés entre eux et/ou à un réseau externe. L'administrateur systèmes et réseaux a pour responsabilité de gérer les infrastructures informatiques d'une société, permettant l'accès et le partage de données, ainsi que la communication numérique (VoIP, ToIP, etc.). Plus généralement, l'administrateur systèmes et réseaux est chargé du bon fonctionnement des réseaux informatiques et de communication numérique d'une entreprise. Les techniques de configuration de poste, câblage, routage (LAN, WAN) et de sécurité sont essentielles pour être administrateur systèmes et réseaux. En plus de l'évolution continue des technologies, les dernières évolutions de stratégies de systèmes d'information des entreprises demandent également une adaptation du métier d'administrateur systèmes et réseaux. 4 axes stratégiques principaux sont concernés: l'adoption croissante des infrastructures cloud (privée et/ou public) et des méthodes de travail DevOps, le besoin croissant de flexibilité des employés vis-à-vis de leurs outils de travail (pouvoir travailler de chez soi -politique de télétravail- et pouvoir travailler avec son propre ordinateur ou tablette -politique de « Bring Your Own Device »- et enfin la réponse au défi de sécurisation des systèmes d'information face aux risques croissants de cyberattaques.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses activités « systèmes » et « réseaux », l'administrateur systèmes et réseaux doit prendre en compte les contraintes techniques (spécificité de l'environnement technique de l'entreprise, politique et normes de sécurité, plan d'adressage réseau et des sauvegardes des données) et les exigences organisationnelles (besoins des utilisateurs, instructions hiérarchiques, les engagements contractuels et de confidentialité). L'administrateur systèmes et réseaux est responsable de la continuité de service. Cela implique d'adapter dans certaines circonstances ses périodes de travail hors services d'exploitations (nuit, week-end, jours fériés...). Son activité comporte un aspect « sédentaire » dans le cadre des actions de supervision, et des déplacements sur des sites déportés dans le cadre des interventions sur site en cas d'incidents majeurs. Sous la responsabilité de la Direction des Systèmes d'Informations (DSI), et assistant un (e) ingénieur (e)/architecte réseaux, l'administrateur systèmes et réseaux est le premier acteur de la convergence des systèmes d'informations et de communication numérique qui est au cœur des nouvelles activités des grandes entreprises.

Le métier est constitué de quatre activités principales :

Activité 1 : Analyse des besoins et conception d'infrastructures systèmes et réseaux

Activité 2 : Implémentation, configuration et déploiement des systèmes et réseaux informatiques dans le respect des normes de sécurité

Activité 3 : Surveillance du bon fonctionnement, de la performance et de la sécurité des systèmes et réseaux informatiques

Activité 4 : Gestion des incidents, opération de maintenance et gestion des évolutions des systèmes et réseaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

17 compétences sont déclinées dans quatre blocs de compétences :

Bloc de compétences N° 1 : Analyse des besoins et conception d'infrastructures systèmes et réseaux

1. Analyser les caractéristiques et spécificités de l'entreprise (types d'activités, effectifs, localisation des acteurs, etc.) afin de cadrer le besoin en fonction des types d'utilisations ;
2. Établir et analyser un audit d'infrastructures systèmes et réseaux en mettant en place des indicateurs, interprétant la documentation et analysant les contrats de services en cours afin de réaliser un état des lieux de l'existant ;
3. Proposer des solutions en intégrant les aspects budgétaires et les contrats de services afin de répondre aux besoins de l'entreprise ;
4. Concevoir des infrastructures systèmes et réseaux dans un environnement hybride (Infrastructures propres à l'entreprise, cloud public et/ou cloud privé) en respectant les contraintes imposées par le système d'information (S.I.) pour bénéficier de la flexibilité offerte par les solutions cloud et fournir un service hautement disponible et sécurisé ;
5. Rédiger la documentation en tenant en compte les besoins des destinataires afin de formaliser une démarche qualité.

Bloc de compétences N° 2 : Implémentation, configuration et déploiement des systèmes et réseaux informatiques dans le respect des normes de sécurité

6. Installer et paramétrer les services réseaux locaux ou à distance en vérifiant la conformité des installations par rapport aux cahiers des charges pour assurer la haute disponibilité et la sécurité du service ;
7. Installer et paramétrer des bases de données côté serveur (accès, partages) en vérifiant la conformité des installations par rapport aux cahiers des charges pour assurer la haute accessibilité et la sécurisation des données ;
8. Automatiser et industrialiser les procédures de déploiement et d'exploitation en adoptant une démarche DevOps, en vue d'optimiser les coûts, la rapidité de mise en œuvre et les performances des systèmes et réseaux ;
9. Paramétrer les dispositifs réseaux (serveurs, routeurs incluant les services de sécurité), en vue d'installer et de configurer les postes clients ;
10. Configurer les postes clients en réseaux, les services transverses et les services avancés, dans le but de faciliter leur administration et d'assurer la continuité et la sécurité du service.

Bloc de compétences N° 3 : Surveillance du bon fonctionnement, de la performance et de la sécurité des systèmes et réseaux informatiques

11. Identifier les risques inhérents au système d'information et aux réseaux de l'entreprise, les différents types de rupture de charge et de menaces d'intrusion, en vue de configurer les alertes utiles à la surveillance des systèmes et réseaux ;
12. Concevoir une réponse globale et coordonnée aux alertes sur le système d'information, en impliquant les utilisateurs dans la démarche, afin de minimiser les dommages éventuels ;
13. Organiser les contrôles d'accès dans le cadre plus global de la sécurité des systèmes d'information et des réseaux, en cohérence avec les différentes catégories d'utilisateurs, afin de prévenir tous risques d'interventions

inoportunes ;

14. Évaluer et mesurer en continu la performance des systèmes et réseaux au moyen d'indicateurs pertinents, en vue d'optimiser la qualité de service.

Bloc de compétences N° 4 : Gestion des incidents, opération de maintenance et gestion des évolutions des systèmes et réseaux

15. Concevoir une organisation raisonnée des opérations de maintenance, de façon à préserver la continuité d'activité, afin d'anticiper sur les incidents et de faciliter leur gestion ;

16. Élaborer les parades adaptées aux menaces d'intrusion et de pertes de données, en vue d'assurer une gestion rapide et économe des incidents ;

17. Assurer l'amélioration continue des systèmes et réseaux de l'entreprise, en réalisant des audits réguliers de l'activité en vue de proposer et mettre en œuvre les solutions appropriées.

Blocs de compétences

RNCP35093BC01 — Analyse des besoins et conception d'infrastructures systèmes et réseaux

LISTE DE COMPÉTENCES

C1-1. Analyser les caractéristiques et spécificités de l'entreprise (types d'activités, effectifs, localisation des acteurs, etc.) afin de cadrer le besoin en fonction des types d'utilisations ;

C1-2. Établir et analyser un audit d'infrastructures systèmes et réseaux en mettant en place des indicateurs, interprétant la documentation et analysant les contrats de services en cours afin de réaliser un état des lieux de l'existant ;

C1-3. Proposer des solutions en intégrant les aspects budgétaires et les contrats de services afin de répondre aux besoins de l'entreprise ;

C1-4. Concevoir des infrastructures systèmes et réseaux dans un environnement hybride (Infrastructures propres à l'entreprise, cloud public et/ou cloud privé) en respectant les contraintes imposées par le système d'information (S.I.) pour bénéficier de la flexibilité offerte par les solutions cloud et fournir un service hautement disponible et sécurisé ;

C1-5. Rédiger la documentation en tenant en compte les besoins des destinataires afin de formaliser une démarche qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du bloc 1 est composée de deux volets :

1/ Une évaluation certificative finale du bloc devant un Jury composé de 2 professionnels extérieurs et en présence d'un membre du corps pédagogique

Il s'agit d'une mise en situation professionnelle simulée consistant en un projet de conception et de présentation d'une infrastructure cloud visant à évaluer les C1-1 à C1-5 et se décomposant comme suit :

- Une soutenance orale d'un projet (Durée : 00H20 min)
- Un entretien technique : le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale afin de valider cette compétence (Durée : 00H25 min)
- Un entretien final :

le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. (Durée : 00H15 min)

Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet composé du mémoire technique et d'un dossier professionnel.

Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

2) Plusieurs épreuves formatives* (Contrôles continus) *Sauf pour les candidats en VAE

Le résultat de ces évaluations est inscrit dans le livret d'évaluation et de suivi du candidat remis aux membres de jury extérieurs par l'organisateur de la certification.

RNCP35093BC02 — Implémentation, configuration et déploiement des systèmes et réseaux informatiques dans le respect des normes de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

C2-1. Installer et paramétrer les services réseaux locaux ou à distance en vérifiant la conformité des installations par rapport aux cahiers des charges pour assurer la haute disponibilité et la sécurité du service ;

C2-2. Installer et paramétrer des bases de données coté serveur (accès, partages) en vérifiant la conformité des installations par rapport aux cahiers des charges pour assurer la haute accessibilité et la sécurisation des données ;

C2-3. Automatiser et industrialiser les procédures de déploiement et d'exploitation en adoptant une démarche

DevOps, en vue d'optimiser les coûts, la rapidité de mise en œuvre et les performances des systèmes et réseaux ;
C2-4.Paramétrer les dispositifs réseaux (serveurs, routeurs incluant les services de sécurité), en vue d'installer et de configurer les postes clients ;
C2-5.Configurer les postes clients en réseaux, les services transverses et les services avancés, dans le but de faciliter leur administration et d'assurer la continuité et la sécurité du service.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du bloc 2 est composée de deux volets :

1/ Une évaluation certificative finale du bloc devant un Jury composé de 2 professionnels extérieurs et en présence d'un membre du corps pédagogique

Il s'agit d'une mise en situation professionnelle simulée consistant en un projet de migration et de déploiement vers une infrastructure cloud dans le cadre global d'une réduction des coûts et d'une optimisation de la disponibilité des services.

Le candidat rédige un rapport détaillant la procédure de migration à destination du chef de projet qui gère cette opération dans le respect des bonnes pratiques ITIL pour minimiser l'impact sur la disponibilité des services.

L'évaluation vise à évaluer les compétences C2-1 à C2-5 et se décompose comme suit :

- Une soutenance orale d'un projet (Durée : 00H20 min)
- Un entretien technique : le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale afin de valider cette compétence (Durée : 00H25 min)
- Un entretien final :

le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. (Durée : 00H15 min)

Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet composé du mémoire technique et d'un dossier professionnel.

Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

2) Plusieurs épreuves formatives* (Contrôles continus) *Sauf pour les candidats en VAE

Le résultat de ces évaluations est inscrit dans le livret d'évaluation et de suivi du candidat remis aux membres de jury extérieurs par l'organisateur de la certification.

RNCP35093BC03 — Surveillance du bon fonctionnement, de la performance et de la sécurité des systèmes et réseaux informatiques

LISTE DE COMPÉTENCES

C3-1.Identifier les risques inhérents au système d'information et aux réseaux de l'entreprise, les différents types de rupture de charge et de menaces d'intrusion, en vue de configurer les alertes utiles à la surveillance des systèmes et réseaux ;

C3-2.Concevoir une réponse globale et coordonnée aux alertes sur le système d'information, en impliquant les utilisateurs dans la démarche, afin de minimiser les dommages éventuels ;

C3-3.Organiser les contrôles d'accès dans le cadre plus global de la sécurité des systèmes d'information et des réseaux, en cohérence avec les différentes catégories d'utilisateurs, afin de prévenir tous risques d'interventions inopportunes ;

C3-4.Évaluer et mesurer en continu la performance des systèmes et réseaux au moyen d'indicateurs pertinents, en vue d'optimiser la qualité de service.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du bloc 3 est composée de deux volets :

1/ Une évaluation certificative finale du bloc devant un Jury composé de 2 professionnels extérieurs et en présence d'un membre du corps pédagogique

Il s'agit d'une mise en situation professionnelle simulée consistant en une présentation d'un outil de supervision permettant de détecter les causes d'un ralentissement constaté sur le site web d'une entreprise.

Le candidat doit rédiger une liste de 4 indicateurs pertinents pour étudier l'état du système et diagnostiquer la cause des ralentissements. Pour chaque indicateur, un exemple de commande permettant d'obtenir cette métrique sur un système Linux.

Le projet vise à évaluer les C3-1 à C3-4 et son évaluation se décompose comme suit :

- Une soutenance orale d'un projet (Durée : 00H20 min)
- Un entretien technique : le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale afin de valider cette compétence (Durée : 00H25 min)
- Un entretien final :

le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. (Durée : 00H15 min)

Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet composé du mémoire technique et d'un dossier professionnel.

Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

2) Plusieurs épreuves formatives* (Contrôles continus) *Sauf pour les candidats en VAE

Le résultat de ces évaluations est inscrit dans le livret d'évaluation et de suivi du candidat remis aux membres de jury extérieurs par l'organisateur de la certification.

RNCP35093BC04 — Gestion des incidents, opération de maintenance et gestion des évolutions des systèmes et réseaux

LISTE DE COMPÉTENCES

C4-1. Concevoir une organisation raisonnée des opérations de maintenance, de façon à préserver la continuité d'activité, afin d'anticiper sur les incidents et de faciliter leur gestion ;

C4-2. Élaborer les parades adaptées aux menaces d'intrusion et de pertes de données, en vue d'assurer une gestion rapide et économe des incidents ;

C4-3. Assurer l'amélioration continue des systèmes et réseaux de l'entreprise, en réalisant des audits réguliers de l'activité en vue de proposer et mettre en œuvre les solutions appropriées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du bloc 4 est composée de deux volets :

1/ Une évaluation certificative finale du bloc devant un Jury composé de 2 professionnels extérieurs et en présence d'un membre du corps pédagogique

Il s'agit d'une mise en situation professionnelle simulée consistant en un projet de Mise en place d'un programme de maintenance et d'entretien d'un réseau informatique.

Le projet vise à évaluer les C4-1 à C4-3 et son évaluation se décompose comme suit :

- Une soutenance orale d'un projet (Durée : 00H20 min)
- Un entretien technique : le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale afin de valider cette compétence (Durée : 00H25 min)
- Un entretien final :

le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. (Durée : 00H15 min)

Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet composé du mémoire technique et d'un dossier professionnel.

Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

2) Plusieurs épreuves formatives* (Contrôles continus) *Sauf pour les candidats en VAE

Le résultat de ces évaluations est inscrit dans le livret d'évaluation et de suivi du candidat remis aux membres de jury extérieurs par l'organisateur de la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'administrateur systèmes et réseaux peut exercer dans tous les secteurs d'activité et dans toute entreprise ou administration qui dispose d'un système d'information.

- Les entreprises industrielles ou commerciales de toute taille,
- Les entreprises de services du numérique (ESN)
- Les fournisseurs d'infrastructures (Opérateur) ou les fabricants d'équipements réseaux
- Les sociétés de conseil
- Les services informatiques des PME/PMI

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Administrateur système informatique
- Administrateur réseaux
- Administrateur infrastructures
- Administrateur systèmes et réseaux
- Administrateur réseaux et télécoms
- Administrateur de site Web
- Administrateur de serveurs
- Administrateur sécurité informatique

- Administrateur de bases de données
- Gestionnaire de systèmes informatiques et réseaux
- Gestionnaire de réseau
- Responsable réseaux et télécoms.
- Concepteur de réseaux
- Responsable informatique et réseaux
- Chef d'équipe réseaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 690 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 007
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès au titre est ouvert aux candidats titulaires d'un niveau 5

La formation exige aussi :

Une expérience d'une durée d'un an ou une formation initiale en tant que technicien (ne) en informatique ;

Une pratique de l'anglais à l'écrit et à l'oral.

Les prérequis sont vérifiés dans le cadre d'une évaluation diagnostique (tests d'entrée d'évaluation des connaissances en systèmes et réseaux, entretien et étude de dossier) par notre équipe pédagogique.

Les candidats peuvent également intégrer la formation après un niveau 4 validé pour un cycle de formation de 3 ans.

Dérogation :

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 peuvent demander une admission à titre dérogatoire à condition de justifier d'une expérience de 3 années minimum dans le domaine informatique. Dans ce cas, ils/elles doivent réussir les tests d'évaluation des connaissances et l'entretien de motivation.

3 personnes :

- Le référent pédagogique
- 2 professionnels extérieurs

soit 75% de membres extérieurs

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 702 €
Selon la branche	5 287 € – 9 074 €
Prise en charge	Branches concernées
7 702 €	Valeur par défaut · 202 branches
9 074 €	CPNE des Télécoms, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
7 604 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
9 010 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 700 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 421 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 287 €	CPNEFP des commerces de gros

Base légale

Date de décision	18/11/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	44	0	84 %	—
2018	26	3	100 %	70 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP9857

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41807

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35093/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 11/2026

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2022 – 10/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	11 740 €
Coût moyen par dossier	3 913 €
Durée moyenne	444 h
Période	02/2021 – 09/2025
France compétences	60 %
France Travail	24 %
Reste à charge titulaire	16 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.